

Bulletin d'inscription formation

Marquage routier, quelles implantations ?

A compléter et renvoyer au plus tard le 13 février 2017 à ser@ser.eu.com

Je m'inscris à la formation suivante (programme en pièce jointe) :

- ☐ **Marquage routier, quelles implantations : du 15 au 16 mars 2017**
- ☐ Durée : 12 heures (1,5 jour)
- ☐ Coût stage : 410 € HT (492 € TTC)
- ☐ Coût stage avec Pension Complète (2 nuitées avec pt-déj., 3 repas) : 521 € HT (621.90 € TTC)

Nous consulter pour tout complément d'information ou autres modalités d'hébergement/restauration souhaitées sur notre centre de formation d'Egletons : 05 55 93 05 18 demander Sylvie Debord.

Participant

NOM :
Prénom :
Fonction :

ENTREPRISE :
Adresse :
.....
Code Postal :
Ville :
Interlocuteur :
Tél Fax :
Email :

Le soussigné atteste avoir pris connaissance des conditions générales de vente.

A : Le :

Signature & cachet entreprise :

Adresse de facturation (si différente)

ENTREPRISE :
Adresse :
.....
Code postal :
Ville :
Interlocuteur :
Tél : Fax :
Email :

Règlement

Païement à 30 jours réception de facture.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

MODALITES D'INSCRIPTION Les personnes souhaitant s'inscrire devront retourner le bulletin d'inscription au plus tard le 04 avril 2016. Dès réception du bulletin, une convocation et une convention précisant les éléments pratiques vous seront envoyées par le CFCTP En fin de formation, une attestation de formation est remise à chaque participant.	MODALITES FINANCIERES Les prix ci-dessus comprennent la documentation remise sur place. Le paiement de la formation s'effectue à 30 jours réception de facture. CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REPORT DU FAIT DU CFCTP Sylvain Joyeux Dans le cas où le nombre de participant est jugé pédagogiquement insuffisant, le CFCTP réserve le droit d'annuler ou reporter la formation.	DU FAIT DU PARTICIPANT OU DE L'ENTREPRISE Toute annulation doit nous parvenir au moins 10 jours ouvrés avant la formation. Dans le cas contraire, la totalité des droits d'inscription sera acquise par le CFCTP Sylvain Joyeux. Une possibilité de report pourra être proposée dans la limite des places disponibles. L'entreprise pourra à tout moment remplacer le participant indisponible par un collaborateur.
---	---	--